

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 16 avril 2021, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 8 avril 2021 se sont réunis en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés :

Absents : Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

Procurations : Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Patrice VERNHETTES donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

Mme Nathalie Goisedieu, Directrice de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à la société ILYTTMAB, (EURL) gestionnaire de la micro-crèche "Petit Panda et les chérubins" - 40 rue Bary au MANS, une aide financière d'un montant de 5 000 € dans le cadre du dispositif d'aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels, pour l'acquisition de matériel et d'équipements.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

2 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 9 familles pour un montant total de 7 200 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

3 Convention relative au dispositif expérimental de prise en charge du transport des femmes et mineur(e)s victimes de violences dans le Département de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil Départemental à signer la convention relative au dispositif expérimental de prise en charge du transport des femmes et mineur(e)s victimes de violences dans le Département de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

4 Participation du Département au financement des centres sociaux

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions aux différents centres sociaux intercommunaux et au Centre social "Voyageurs 72", soit 55 600 € et d'apporter son concours financier aux actions présentées par les Centres sociaux péri-urbains, à hauteur de 5 900 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, membre du Conseil d'administration du Centre social de Fresnay-sur-Sarthe, M. Régis VALLIENNE, membre du Conseil d'administration du Centre social du Grand Lucé, M. Frédéric BEAUCHEF, membre du Conseil d'administration du Centre social de Bonnetable et Président de la Communauté de communes du Maine Saosnois, ne prennent part ni au débat ni au vote.

5 Participation du Département au financement d'actions d'accompagnement individualisé et de développement de lien social

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour le financement d'actions d'accompagnement individualisé et de développement social au Centre social "Voyageurs 72" (35 000 €), à l'association l'ATRE (12 800 €), au Centre social Val du Loir (12 800 €), à l'association TARMAC (40 000 €) et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

6 Subventions exceptionnelles pour renforcer les aides de première nécessité en faveur des étudiants de l'enseignement supérieur

Il est proposé à la Commission permanente de renforcer les aides d'urgence de première nécessité (aides alimentaires, hygiène...) à destination des étudiants de l'enseignement supérieur des établissements Sarthois en allouant deux subventions exceptionnelles d'un montant total de 30 000 € et réparties comme suit :

- 27 000 € au Centre Régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) pour l'antenne Sarthoise,
- 3 000 € à l'association « Collectif solidaire le Mans université ».

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

7 Participation du département au fonds départemental d'aide aux jeunes au titre de 2021

Il est proposé à la Commission permanente :

- de fixer à 470 mois mesures l'accompagnement social des jeunes les plus en difficulté sur la base des mesures proposées en 2020 pour une dépense globale prévisionnelle de 101 050 € et de prendre en charge les frais de secrétariat et de gestion à hauteur de 52 081 €,
- d'habiliter le Président à signer les différentes conventions relatives à l'accompagnement social, aux fonctionnements des secrétariats avec les Missions locales, la convention relative à la gestion financière des aides individuelles ainsi que la convention avec la Caisse d'Allocations familiales de la Sarthe,
- et d'apporter son concours financier à hauteur de 125 583 € aux projets d'actions collectives en faveur des jeunes en difficulté.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de la Mission locale Sarthe Nord, Mme Véronique CANTIN, membre de droit du Conseil d'administration « les Ateliers ESTIM », ne prennent part ni au débat ni au vote.

8 Dotations des EHPAD et des résidences autonomie en tablettes

Il est demandé à la Commission permanente d'attribuer 300 tablettes à 54 EHPAD et 35 résidences autonomie.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

9 Travaux de mises aux normes sécurité accessibilité à l'EHPAD « Résidence du Parc » de Chahaignes. Demande de subvention d'investissement

Il est proposé à la Commission permanente l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de 33 789,31 € à l'EHPAD Résidence du Parc à Chahaignes au titre de l'achat, du renouvellement d'équipements et des travaux de mises aux normes.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

10 Renouvellement de convention de fonctionnement et de financement avec l'association « Le Grain de Blé » gérant un Lieu de Vie et d'Accueil pour adultes handicapés

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer le renouvellement de la convention de fonctionnement et de financement avec l'Association « Le Grain de Blé » gérant un lieu de vie et d'accueil pour adultes handicapés.

Il est précisé que les forfaits journaliers sont indexés sur la valeur du salaire minimum de croissance (SMIC).

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

11 **Aide à la première installation des médecins, chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes**

Il est proposé à la Commission permanente l'attribution de l'aide départementale à la première installation en faveur du professionnel de santé, pour un montant total de 7 500 €, en contrepartie de la participation intercommunale.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

12 **Remise gracieuse de dette Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter une remise partielle de la dette de Monsieur Philippe B. d'un montant de 1 193 € relative à un trop perçu de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) suite à un contrôle de l'effectivité de l'aide.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

13 **Remise gracieuse de dettes**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter la remise gracieuse de dettes de Monsieur Kevin G. d'un montant total de 623,46 € relative à une participation parentale.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

Commission Insertion et Logement

14 **Insertion - Plan Pauvreté**

Il est proposé à la Commission permanente de décider l'attribution d'une subvention 45 000 € à l'association Entraide Familiale, de 21 000 € à l'association Tarmac, de 24 700 € à l'association Inalta Formation et de 15 000 € à l'association Le Relais Emploi dans le cadre de l'action du plan pauvreté pour l'année 2021 et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions 2021 avec les associations Relais Emploi, Inalta Formation, Entraide Familiale et Tarmac relatives au Plan Pauvreté.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

Mme Véronique RIVRON, membre du Conseil d'administration de l'association Le Relais, ne prend part ni au débat ni au vote.

15 **Insertion - Avenant n°1 à la convention annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM 2021) relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle fixant les engagements du Département et de l'Etat**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant n°1 à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM) 2021 relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle fixant les engagements du Département de la Sarthe et de l'Etat.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

16 **Insertion - Avenants n°1 aux conventions de mandat relatives à la gestion des aides aux contrats aidés et des aides au poste pour les chantiers d'insertion, avec l'Agence de Services et de Paiement (A.S.P)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les deux avenants aux conventions avec l'Agence de Services et de Paiement.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

17 **Insertion - Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur de 70,49 € au titre du RMI et 61 259,62 € au titre du RSA.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

18 **Logement - plan pauvreté avenant n°2 à la convention pour le repérage et l'orientation des jeunes à la rue par la prévention spécialisée et l'accompagnement dans un logement par INALTA**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention de 17 200 € à l'association INALTA, au titre de l'exercice 2021, pour l'accompagnement de jeunes repérés par la prévention spécialisée sur le secteur Le Mans-Centre-Gare, grâce à la mobilisation de quatre logements sas.

- d'habiliter le Président à signer l'avenant n°2 à la convention pour le repérage et l'orientation des jeunes à la rue par la prévention spécialisée et l'accompagnement dans un logement par l'association INALTA.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

19 **Logement - admission en non-valeur au titre du fonds de solidarité pour le logement**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de 465 titres pour la somme de 60 337,57 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

20 **Logement - avenant n°1 à la convention du programme d'intérêt général rénovation énergétique du pôle d'équilibre territorial et rural - pays vallée du loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention du Programme d'Intérêt Général sur la thématique de la rénovation énergétique du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - Pays Vallée du Loir. Cet avenant modifie la répartition annuelle des objectifs quantitatifs sans modifier l'engagement du Département sur les quatre années de l'opération.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

21 **Logement - délégation de compétences des aides à la pierre - avenants 2021 - programmation 2021 - aide départementale à la réhabilitation**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer l'avenant n°9 à la convention de délégation de compétence ainsi que l'avenant n°7 à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé pour l'année 2021.
- d'autoriser les virements sans besoin de crédits sur 2021, de répartir l'enveloppe et de définir la programmation allouée par l'Etat et le Département pour l'offre nouvelle et la démolition.
- d'attribuer des subventions aux opérations de réhabilitations et d'accorder 59 276 € à Sarthe Habitat, Le Mans Métropole Habitat et PODELIHA pour des travaux d'adaptation dans 128 logements et une aide à la viabilisation pour la construction de logements très sociaux PLAI de 24 000 € à la commune de Marolles-Les-Braults.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

22 **Logement - conventions de partenariat de l'observatoire départemental de l'habitat**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer, au titre de l'année 2021, la convention de partenariat entre le Département et l'Etat relative aux modalités de fonctionnement de l'Observatoire de l'habitat et la convention de partenariat entre le Département et CREHA Ouest relative au fichier de la demande locative sociale de la Sarthe.
- d'attribuer une subvention de 9 000 € au Centre Régional d'Etudes pour l'Habitat de l'Ouest (CREHA Ouest), au titre de l'année 2021, en contrepartie de l'utilisation des bases de données de la demande locative sociale dans le cadre de l'Observatoire Départemental de l'Habitat.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

23 **Logement - fonds de solidarité pour le logement conventions de partenariat relatives au dispositif FSL impayés d'eau et d'énergie**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer :

- La convention triennale avec Le Mans Métropole / volet aides aux impayés de facture d'eau avec une participation de celle-ci de 195 500 € pour l'année 2021.
- La convention triennale avec le CCAS de la ville du Mans / volet aides aux impayés de facture d'énergie avec une participation de celui-ci de 76 000 € pour l'année 2021.
- La convention annuelle avec l'association Pain contre la Faim, en charge de la gestion technique du dispositif bouteilles de gaz pour les gens du voyage et d'attribuer à celle-ci une subvention de 3800 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

M. Yves CALIPPE, Conseiller communautaire de Le Mans Métropole, ne prend part ni au débat ni au vote.

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

24 **Réseau de distribution publique d'électricité et mise en souterrain du réseau téléphonique existant**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'arrêter à la date du 1er mars 2021, le récapitulatif des opérations, tel que proposé dans l'annexe jointe (Annexe 1), et la réalisation des travaux correspondants limitée aux crédits de paiement votés et suivant les accords de passages et les participations obtenues ainsi que les listes telles que proposées dans les annexes jointes (B1, B2, B3), des opérations de dissimulation du réseau qui s'imputeront en fonction de l'état d'avancement des opérations aux différentes lignes budgétaires dédiées à cet effet.
- de rappeler les principes d'intervention du Conseil départemental en matière d'électrification rurale.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

25 **Convention de cession d'ouvrages de distribution publique d'électricité à un tiers**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de cession d'ouvrages de distribution publique d'électricité à un tiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

26 **Equiperment matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 16 769,24 € pour l'équiperment de matériel et mobilier selon la liste annexée.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

27 **Gestion de la demi-pension du collège Reverdy de Sablé-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'entériner le versement de la subvention de 141 000 € pour les frais de fonctionnement de la demi-pension du Collège Reverdy qui reversera à la Commune de Sablé-sur-Sarthe comme prévu à la convention tripartite et abroge en conséquence la délibération n° 11 du BP 2021 concernant cette partie.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

28 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 44 763,64 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

Commission Infrastructures routières

- 29 **Modification de la fiche d'aide relative à l'aide départementale à la voirie communale**
Il est proposé à la Commission Permanente de modifier la fiche d'aide à la voirie communale.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**
- 30 **Modification de la répartition du programme 2015 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la nouvelle répartition du programme 2015 d'opérations de sécurité sur les routes départementales
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**
- 31 **Demande de déclassement des routes à grande circulation des RD 74 / RD 74bis / RD 303 / RD 1 à la suite de la mise en service de la déviation de Saint-Calais par la nouvelle section de la RD 357**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le déclassement de routes départementales des routes à grande circulation - RD 357 Contournement de Saint-Calais.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**
- 32 **Cession d'un terrain sur la commune de Chemiré en Charnie**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession d'un terrain d'environ 280 m² pour un montant de 11 €/m² sur la commune de Chemiré-en-Charnie à des particuliers et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**
- 33 **Régularisation foncière commune de Bonnétable**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la vente d'une parcelle départementale section E n° 281 de 353 m² pour un montant de 1 765 € au profit de la SCI DEMARET dans le cadre d'un excédent du carrefour RD 301 et RD 7 bis commune de Bonnétable et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**
- 34 **Régularisation foncière du giratoire ZAC de la Pointe à Sargé-lès-Le Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition des parcelles section AS 341 de 243 m² et section AS 342 de 546 m² à Sargé-lès-Le Mans auprès de CENOVIA au prix de 1 euro symbolique et le classement dans le domaine public départemental desdites parcelles et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif de ces acquisitions à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.**

35 **FDAU : Modification de la fiche d'aide relative au fonds départemental d'aménagements urbains et attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la fiche d'aide au Fond Départemental d'Aménagement Urbains et d'attribué une subvention au titre du Fonds Départemental d'Aménagements Urbains pour la commune de Voivres-lès-le-Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

36 **Réaffectation d'autorisation de programme dans le programme P0046 pour la rénovation du pont RD 306 Sablé-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'effectuer une réaffectation des autorisations de programme pour la rénovation du pont Rd 306 à Sablé-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

37 **Soutien des territoires - Fond départemental de relance**

Il est proposé à la Commission permanente de valider les conventions de relance et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 1 abstention.

38 **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**

Il est proposé à la Commission permanente d'examiner le projet de schéma régional SRADDET et d'émettre les observations au titre du Département de la Sarthe et de lui donner un avis global favorable précisé de remarques listées en annexe

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

39 **Pays d'Alençon - modification de la convention constitutive**

Il est proposé à la Commission permanente d'examiner et d'approuver la nouvelle convention constitutive du GIP du Pays d'Alençon et d'habiliter le Président à la signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

40 **Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 700 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit des communes d'Ancinnes, de Fillé-sur-Sarthe, Joué-en-Charnie, Rouez-en-Champagne et du Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise, conformément à l'annexe 1.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

41 Dotations cantonales associatives

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'attribution des dotations cantonales des cantons de Changé, Sablé-sur-Sarthe, Savigné-L'Evêque, la Ferté-Bernard, la Suze-sur-Sarthe et Le Mans 5 pour un montant total de 117 694,00 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

42 Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention :

- plafonnée à 10 000 € au GAEC BOURNEUF sis à Tuffé Val de la Chéronne pour son projet de méthanisation,
- de 11 246,60 € au GAEC de la DRONNIÈRE sis à Thorée les Pins, dans le cadre de l'aide 5.08 "Transformation et commercialisation de produits agricoles à la ferme",
- de 150 € à l'EARL LA JALUERE sise à Juigné sur Sarthe (72300) dans le cadre de l'aide à la sécurisation des points d'achats.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

43 Environnement

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer les conventions cynégétiques pour la saison de chasse 2021/2022 avec 2 Sociétés de chasse locales pour les actions de régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'ENS des Piliers à Luché-Pringé.
- de valider le document de gestion et sa mise en œuvre pour une durée de 5 ans du site ENS de la forêt Départementale et Communale de Brette-les-Pins.
- d'attribuer à la commune d'Aubigné-Racan, une participation de 1 118 € pour le transfert des déchets du site d'Aubigné-Racan à l'aire de dépôt, au titre de l'année 2021 et d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec la commune ainsi qu'une subvention de 14 625 € au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir pour ses actions et d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

44 Environnement Natura 2000 - Dynamique Bocage

Il est proposé à la Commission permanente :

- de poursuivre l'animation des sites Natura 2000 "Châtaigneraie à Osmoderma Eremita" au Sud du Mans et « Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan » sous réserve de l'octroi de subventions de l'Etat et des Fonds européens;
- de solliciter des subventions auprès de l'Etat et du FEDER à hauteur de 50% chacun
- d'habiliter le Président à signer les conventions avec l'Etat et le FEDER pour une durée de 24 mois .
- d'accorder des subventions au titre des aides de la nouvelle dynamique en faveur du bocage : 1 980,00 € à des agriculteurs, 4 506,00 € à des particuliers, associations ou entreprises.

De modifier les bénéficiaires de 2 subventions :

- 800 € octroyée à M. Gilles CHAPRON le 12.02.2021, pour la restauration d'une mare et la mise en défens par 100 mètres linéaires de clôture agricole est transférée à son épouse à Mme Françoise CHAPRON agricultrice.
- 1 882 € € accordée à la SCI La Motte le 12.03.2021 est transférée à la nouvelle structure renommée GFR La Motte (Groupement Foncier Rural), sans incidence sur le lieu, l'activité et le projet subventionné.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 45 **Environnement : Dispositif classes Natura 2000**
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la liste des classes retenues dans le cadre du dispositif des classes Natura 2000 au titre de l'année 2020-2021 et précise que la subvention sera versée en une seule fois.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 46 **Transition énergétique**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour la réalisation d'audits énergétiques sur 23 bâtiments publics de 10 communes pour un montant total de 17 540,50 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

- 47 **Actions culturelles**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 10 300 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 21 000 € au titre du soutien aux actions de sensibilisation ; 17 175 € au titre des festivals et de désigner Mme Véronique RIVRON, Vice-présidente, Présidente de la Commission Attractivité comme membre du Conseil d'administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Scène Nationale Les Quinconces L'Espal.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 48 **Patrimoine**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes :
- 88 555 € au titre du programme départemental de conservation des monuments historiques;
- 3 873 € au titre du programme départemental de sauvegarde des édifices cultuels non protégés;
- 30 169 € au titre du programme départemental de sauvegarde du patrimoine rural non protégé;
- 5 602 € au titre du programme départemental de sauvegarde des objets mobiliers.
et de renoncer au don fait par l'association des amis de Rob Roy (10 aquarelles) au Département, d'autoriser le Président à signer les conventions avec les photographes pour la saison photographique 2021 et de procéder aux virements d'AP et de CP sur 2021.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Maire de Fresnay-sur-Sarthe, M. Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers, M. Gérard GALPIN, Maire de Sillé-le-Guillaume, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 49 **Aides aux sports**
Il est proposé à la commission permanente de répartir une somme globale de 22 300 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

50 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 4 700 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

51 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 2 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

52 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente de valider :

- le règlement intérieur de la Commission départementale Tourisme & Handicap
- les projets de conventions entre le Département de la Sarthe et les agences touristiques de Mayenne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée concernant leur participation à la Commission départementale Tourisme et Handicap.
- le projet de convention entre le Département et le Département du Loir-et-Cher concernant la voie verte entre Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

53 **Admission en non-valeurs - Hydraulique**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de titres de recette concernant les redevances AOT.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

Commission Finances, Ressources et Administration générale

54 **Garantie d'emprunt accordée par le Département. Accord sur la démolition de logements par l'OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de démolition d'un logement locatif individuel situé à Juigné-sur-Sarthe par l'OPH Sarthe Habitat.

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

55 **Garantie d'emprunt accordée par le Département SA Mancelle d'Habitation Mainlevées partielles d'hypothèques**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour les mainlevées partielles d'hypothèques prises sur des biens situés à Saint-Calais, Montval-sur-Loir, Fresnay-sur-Sarthe et Bessé-sur-Braye au profit du Département par la SA Mancelle d'Habitation.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 56 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Yvré-l'Evêque (2 logements)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 230 581 € destiné à financer l'acquisition-amélioration de 2 logements locatifs individuels situés 3, 5 et 7 ruelle Renaud Denis à Yvré-l'Evêque.

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 57 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Le Mans "Maisons Neuves"**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 349 369 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 4 logements locatifs individuels situés rue de Glasgow au Mans "Maisons Neuves-tranche 2".

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 58 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Yvré-l'Evêque (10 logements)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 831 503 € destiné à financer la construction de 10 logements locatifs (6 individuels et 4 collectifs) situés ruelle Renaud Denis à Yvré-l'Evêque.

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour et 1 abstention.

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 59 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Mulsanne**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 424 062 € destiné à financer la construction de 22 logements locatifs individuels situés rue Pierre Mendès France "Les Cottages de la Lande" à Mulsanne.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 60 **Partenariats associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 14 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 61 **Convention de répartition des charges de la copropriété "Résidence Le Bizet" à Allonnes**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la conclusion avec Sarthe Habitat de la convention de répartition des charges liées à la copropriété « La Résidence Le Bizet » à Allonnes et d'autoriser le Président à signer la convention ainsi que tous les avenants éventuels.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 62 **Délégation de maîtrise d'ouvrage pour la modernisation de l'esthétique de l'entrée Nord du Circuit des 24 heures**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la constitution d'une délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte du circuit des 24 heures pour la modernisation des façades et de la signalétique des immeubles, situés à l'entrée nord du circuit des 24 heures sis route de Laigné au Mans et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer ladite convention jointe en annexe et tous les documents afférents à cette opération.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 63 **Virement AP/CP - Pour 2 acquisitions : 1er étage Bourg d'Anguy et 2e étage 160 av Bollée**
Il est proposé à la Commission permanente, afin de procéder à la réalisation de 2 acquisitions au premier semestre, d'opérer un redéploiement d'autorisation de programme et de crédits de paiements de 140 000 € à partir des opérations relatives à l'acquisition du RDC de l'espace Ariane à La Ferté (70 500 €), à l'acquisition pour Accueil d'urgence (52 700 €) et à l'acquisition du RDC 160 av Bollée (16 800 €).

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 64 **Acquisition de locaux au 160 avenue Bollée au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition de deux plateaux de bureaux dans l'immeuble situé au 2ème étage du 160 avenue Bollée au MANS pour un montant de 390 000 € net vendeur, auprès de la SCI du CM Immobilier et 170 000 € net vendeur auprès de la SCI Teddy.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 65 **Rapport relatif au conventionnement du Département de la Sarthe avec l'UDAF pour des vacations de conseiller en économie sociale et familiale auprès des agents de la collectivité**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le principe d'un renouvellement du conventionnement du Département de la Sarthe avec l'Union Départementale des Affaires Familiales (UDAF), en vue de vacations de Conseillers en économie sociale et familiale, auprès des agents de la collectivité.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

- 66 **Conventions de reprise de jours épargnés sur un C.E.T suite à recrutement par voie de mutations au sein du Département de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions financières de reprises des comptes-épargne-temps de deux agents arrivés par voie de mutation au sein de notre collectivité.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour et 1 abstention.

67 **Adoption de l'accord départemental de relance**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir approuver le projet "d'accord départemental de relance" conclu avec L'Etat dans le cadre du Plan de Relance mis en place par le Gouvernement, de mandater le Président afin de finaliser la conclusion de cet accord et de l'habiliter à le signer, ainsi que les éventuels avenants à intervenir.

Accord de la Commission Permanente pour le retrait du rapport, avec 18 votes pour 1 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Le Mener', with a stylized flourish at the end.

Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.